



ANTIN RÉSIDENCES EN BREF

Filiale du Groupe
Arcade Vyv

30 708

logements loués :

> 22 031 logements locatifs sociaux
> 9 677 logements en habitat spécifique

200

communes d'Île-de-France

313

collaborateurs

3

résidences accueil

(Marcoussis, Eragny et Bois d'Arcy)



groupe **Arcade-vyv**

Invitation media - Vendredi 7 avril à 11h00

Le bailleur Antin Résidences inaugure son 1^{er} projet d'habitat inclusif en Île-de-France

La poursuite du développement de l'habitat inclusif est une ambition forte pour le gouvernement. Dans [un communiqué](#) publié le 21 février dernier, le comité interministériel faisait état d'un déploiement d'ampleur en 2022. Au total, 1 885 projets d'habitats inclusifs seront déployés sur les territoires dans les prochaines années, pour répondre aux besoins de 18 070 personnes en situation de handicap ou âgées. C'est dans ce contexte qu'Antin Résidences, filiale du Groupe Arcade Vyv, inaugurerà, le vendredi 7 avril prochain, son premier projet d'habitat inclusif en Île-de-France. Au sein de sa résidence « Les Toits de France », le bailleur social francilien accompagne, depuis octobre 2022, 12 résidents âgés de 65 ans et plus et projette d'accueillir 2 locataires atteints de la maladie de Parkinson. Située au Pré-Saint-Gervais (93), la résidence illustre pleinement la volonté du bailleur, précurseur du logement santé, à œuvrer dans le « prendre soin » des habitants par l'habitat et à favoriser l'accès au logement pour tous.

Un premier projet pilote pour Antin Résidences

Bâtie autour d'un partenariat entre Antin Résidences, l'ALFI*, l'association France Parkinson, la ville du Pré-Saint-Gervais et VYV3 Île-de-France, porteur du projet, la résidence Les « Toits de France » a été retenue dans le cadre de l'appel à projet lancé par le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis.

Le projet cible 12 personnes âgées de 65 ans et plus, déjà locataires des « Toits de France », ainsi que 2 futurs locataires atteints de la maladie de Parkinson. L'objectif est de permettre à ces habitants de rester vivre dans leur logement le plus longtemps possible, tout en maintenant un lien social en participant à un projet de vie partagé. « Si cette première opération est pilote pour Antin Résidences, d'autres projets d'habitats inclusifs ont reçu un financement d'Aide à la Vie Partagée** dans différents départements, notamment sur Voisins-le-Bretonneux (78) et Gonesse (95). L'ALFI étudiera ceux qui pourraient être propices à la transférabilité de ce type de dispositif, dans des contextes et des lieux différents. » souligne Frédérique TREVIDY, Directrice du pôle d'Ingénierie Sociale ALFI.



@ALFI

*Association pour le Logement des Familles et des Isolés

** Cette mesure, mise en par le Gouvernement, vise à assurer une prise en charge de son coût partagé entre les départements et la Caisse Nationale de la Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

Un projet co-construit, avec les locataires

VYV3 Île-de-France, le porteur du projet de Vie Sociale et Partagée, opérateur de soin et d'accompagnement et expert santé, a recruté un animateur pour favoriser la participation des habitants qui, ensemble et aux côtés de l'ALFI, ont participé à la définition du Projet de Vie Sociale et Partagée et contribuent à sa réalisation et à son évolution, toujours dans une démarche inclusive de co-construction du cadre de vie.

Depuis l'été 2022, 9 ateliers thématiques ont été réalisés, avec la majorité des 12 locataires actuels. Les habitants, en cas de besoins liés à une perte d'autonomie, peuvent solliciter l'animateur du projet qui, en lien avec Antin Résidences, adapte le logement en conséquence, si besoin en recourant à des ergothérapeutes. Un espace de vie partagée est dédié aux habitants, grâce à l'engagement financier du Conseil départemental et du bailleur social.

INVITATION MEDIA

Inauguration du 1^{er} projet d'habitat inclusif d'Antin Résidences en Île-de-France au cœur de la résidence « Les Toits de France »

En présence de

Stéphane BLANCHET Vice-Président du conseil départemental de Seine-Saint-Denis
en charge de l'autonomie et Maire de Sevran,

Laurent BARON Maire du Pré Saint-Gervais et 2^{ème} Vice-Président d'Est-Ensemble,

Stéphane JUNIQUE Président du Groupe VYV et Président de VYV3,

Jacques WOLFROM Directeur Général du Groupe Arcade VYV,

Elsa GENESTIER Directrice Générale de VYV 3 Ile-de-France,

Jean-Louis DUFLOUX Président de l'Association France Parkinson,

Laurent LORRILLARD Directeur Général d'Antin Résidences,

Guillaume BRUGIDOU Délégué Général ALFI,

avec la participation du **groupe d'habitants** de la co-construction du projet
et de **Denis PIVETEAU**, conseiller d'État et co-auteur du rapport sur l'Habitat inclusif.

Vendredi 7 avril à 11h00

Résidence Les Toits de France

41, rue Honoré d'Estiennes d'Orves - 93310 Le Pré-Saint-Gervais

RSVP

à pauline@padampadampadam.fr ou au 02 51 86 19 06

Zoom sur la Charte de l'Habitat Inclusif

La Charte définit les principes fondamentaux de l'Habitat Inclusif des « Toits de France » et est complétée par un Projet de Vie Sociale et Partagée, qui vise à établir le programme des activités mises en place dans le cadre du projet. Cette Charte est soumise à la signature des habitants souhaitant intégrer l'Habitat Inclusif. En devenant signataire, les habitants font le choix d'un mode d'habitation favorisant le lien social et adhèrent aux principes fondamentaux du projet, conçu dans un esprit de lien social et de solidarité entre les habitants pour favoriser la convivialité, co-construire son cadre de vie, favoriser l'autonomie de chaque personne et permettre un accompagnement de la vie à domicile.



Le groupe d'habitants co-construit le projet. @ALFI



ANTIN RÉSIDENCES

59, rue de Provence
75009 Paris

CONTACT PRESSE

padam RP | Pauline CHOTEAU
10, quai Turenne - 44000 Nantes

02 51 86 19 06 | media@padampadampadam.fr | padampadampadam.fr